



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro spécial 01

Actes du Colloque « Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique »

Yamoussoukro (Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix),
20 et 21 décembre 2019.

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 - 275x

Mai 2020



ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



COMITE SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

✓ **Président**

Prof BAHA Bi Youzan Daniel (UFHB-Abidjan)

✓ **Vice-Présidents**

Prof KOUASSI N'Goran François (UAO-Bouaké) ;

Dr DEDY Séri (UFHB-Abidjan);

Dr KOUADIO Guessan (UFHB-Abidjan).

✓ **Membres**

Prof AKA Kouamé (UFHB-Abidjan);

Prof. IBO Guéhi Jonas (UNA-Abidjan);

Prof. AKA Adou (UFHB-Abidjan);

Prof. ASKA Kouadio (UFHB-Abidjan);

Prof. BIAKA Zasséli Ignace (UFHB-Abidjan);

Prof. BOA Tiémélé Ramsès (UFHB-Abidjan);

Prof. BOHUI Djédjé Hilaire (UFHB-Abidjan);

Prof. DIANDUE Bi Kacou Parfait (UFHB-Abidjan) ;

Prof. GOGBE Téré (UFHB-Abidjan);

Prof. Jean Noël LOUCOU (Fondation FHB-Yamoussoukro) ;

Prof. KONE Issiaka (UJLG-Daloa);

Prof. KOUAKOU'Guessan François (ASCAD-Abidjan);

Prof. KOUDOU Opadou (ENS-Abidjan);

Prof. N'DONG Gabin (UOB, Libreville);

Dr DAYORO Zoguéhi Arnaud Kévin (UFHB-Abidjan);

Dr DJE Bi Tchan Guillaume (UFHB-Abidjan);

Dr TRA Fulbert (UFHB-Abidjan).

Dr KEI Mathias (UFHB-Abidjan);

Dr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe (UFHB-Abidjan);

Dr TOH Alain (UFHB-Abidjan);



COMITE D'ORGANISATION DU COLLOQUE

□ **Présidents**

Dr TOH Alain (UFHB-Abidjan) ;

Dr DJE Bi Tchan Guillaume (UFHB-Abidjan).

□ **Vice-Président**

Dr SEHI Bi Tra Jamal (UFHB-Abidjan))

□ **Secrétariat**

Dr BAH Mahier Jules Michel (UFHB-Abidjan) ;

Dr N'CHOT Apo Julie (UFHB-Abidjan) ;

Dr ADJE N'Goran Pascal (UFHB-Abidjan);

Dr TRA Bi Boli Francis (UFHB-Abidjan).

□ **Membres**

Dr COULIBALY Zouman (UPGC-Korhogo);

Dr DIGBO Gogui (UJLG-Daloa);

Dr DROH Antoine (INJS-Abidjan);

Dr GALA Bi Tizié Emmanuel (UFHB-Abidjan);

Dr KONE Abdoulaye (UFHB-Abidjan);

Dr KOUAKOU Aya Larissa (UJLG-Daloa) ;

Dr MAMANLAN Kassi Bruno (UFHB-Abidjan) ;

Dr N'GUESSAN Manouan (INJS-Abidjan);

Dr N'GUESSAN Tanguel Sosthène (UNA-Abidjan);

Dr NIAMKE Jean-Louis (UFHB-Abidjan);

Dr SORO Caroline Epse M'Brah (UFHB-Abidjan);

Dr TARROUTH Honéo Gabin (UFHB-Abidjan);

Dr VONAN Amangoua Pierre Claver (UFHB-Abidjan);

Dr WADJA Jean-Bérenger (UFHB-Abidjan).



SOMMAIRE

Rapport de synthèse du colloque

Professeur BAHA Bi Youzan Daniel

Communication au panel du colloque international du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaire en Sciences Sociales (LERISS),
Thème : « Région, régionalisme, régionalisation face aux défis de la construction des Nations en Afrique », Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, du 20 au 21 décembre 2019

Dédy Séri Faustin.....1

Réalités ivoiriennes face à la politique régionale de l'utilisation du Bois-Energie des Etats de l'Afrique de l'Ouest

ADJE N'Goran Pascal & BESSIE Baudelaire Baudry9

Les actions des acteurs territoriaux dans le développement local de Bocanda (côte d'ivoire)

COULIBALY Yaya, WADJA Jean Bérenger, COULIBALY Amadou & GOGBE Téré.....21

Matérialités narrative et discursive du phénomène migratoire en Afrique. Reconfiguration littéraire du processus migratoire régional

Nongzanga Joséline YAMEOGO36

Régionalisation et dynamiques communales face aux défis de l'autonomisation en matière d'assainissement et de réduction de la pauvreté : cas des communes de Yopougon et d'Abobo

ZOUHON Lou Nazié Michèle & DAGO Michèle-Ange49

La question foncière à l'ère de la politique de régionalisation dans le milieu rural Tagbana en Côte d'Ivoire

SORO Dotannan66

Migration clandestine en Côte d'Ivoire : quand la ville de Daloa (Région du Haut-Sassandra) devient « la gare d'Italie »

Kokoret Charles KOUAKOU, Dali DALOUGOU, Albert Gogui DIGBO, Excelente KOFFI & Didié Armand ZADOU81

Les déterminants de la prolifération des activités artisanales à Yopougon (Nord-Est d'Abidjan) (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou, DIABAGATE Abou & GOGBE Téré97

Prépondérance des activités halieutiques chez les Aïzi de côte d'ivoire : mutations et conflits (1920 - 1985)

PETE Eric112

Le diabète, un évaluateur de la politique sanitaire des maladies métaboliques en Côte d'Ivoire

AMON Apo Rosine, DAYORO Zoguéhi Kevin Arnaud, AHUIE Assian Agnès Chantal, ABODO Jacko Rhedoor Fete130



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 1768-275X

Avantages, processus et limites de la procédure de délimitation et d'immatriculation des territoires de villages en côte d'ivoire AMALAMAN Djedou Martin	141
Marchés Gouro à Abidjan : socio-histoire du monopole économique des femmes Gouro dans le secteur du vivrier Séhi Bi Tra Jamal	151
L'institutionnalisation des communs sanguins : entre région citoyenne et région incivique : une analyse à partir du cas du CNTS de Treichville Honzalo Janine DABE, Bi Vagbé Gethème IRIE & BAH Mahier Jules Michel	163



RAPPORT DE SYNTHÈSE DU COLLOQUE

Professeur **BAHA Bi Youzan Daniel**, dbahabi@yahoo.fr
Président du Comité Scientifique du colloque

Introduction

A l'initiative du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales et Humaines (LERISSH), s'est tenu, du 20 au 21 décembre 2019, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, un Colloque international qui a porté sur le thème « **Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique** ». Ce colloque a mobilisé 236 participants dont 17 venus du Burkina-Faso, du Gabon et du Mali. Il a également mobilisé les institutions universitaires et différentes organisations telles que :

- L'Université Félix Houphouët-Boigny
- L'Université Alassane Ouattara
- L'Université Jean Lorougnon Guédé
- L'Université Péléforo Gon Coulibaly
- La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix
- Communauté Economique Des Etats de L'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Le Senat
- Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES)
- Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ARDCI)
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)
- Institut de Recherche d'Expérimentation et de l'Enseignement en Pédagogique (IREEP)
- Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paires (MAEP)
- Digital Society Forum (DSF - Orange CI).

Placé sous le patronage de son SEM AHOUSSOU Kouadio Jeannot, président du Senat de Côte d'Ivoire, le parrainage de Dr Albert Toikeusse MABRI, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et la présidence de Prof. Abou KARAMAKO, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, ce colloque revêt une tonalité particulière dans la mesure où la Côte d'Ivoire est résolument engagée depuis quelques années dans une politique hardie de développement local. Cette rencontre scientifique avait pour objectif de contribuer à enrichir le débat sur les questions théoriques et pratiques relatives au thème à travers des échanges contributifs entre universitaires et praticiens.

Le présent rapport général s'articule autour de deux axes principaux, la cérémonie d'ouverture (I) et le déroulement des travaux (II).

I. La cérémonie d'ouverture.



La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée dans la salle C de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix a été marquée par quatre (4) allocutions prononcées respectivement par Monsieur le représentant du Maire de la commune de Yamoussoukro, Monsieur BEUGRE Wilson, le Directeur du LERISSH, Professeur BAHA Bi Youzan Daniel, les représentants de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Monsieur DION Simplicie, et du Président du Sénat, Madame ANIKPO Emilienne.

L'allocution de Monsieur BEUGRE Wilson, représentant le Maire de Yamoussoukro a, en substance, souhaité la traditionnelle bienvenue aux participants du Colloque. Dans la seconde allocution, Prof. BAHA Bi Youzan Daniel, Directeur du LERISS a présenté le laboratoire et s'est appesanti sur la justification du choix de ce thème et du Sénat pour le Patronage du Colloque, non sans avoir au préalable remercié et loué les qualités humaines du président du Sénat et son institution et salué la présence effective et remarquable des Sénateurs aux assises. Il a également salué et remercié le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, parrain du présent colloque, ainsi que le Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Président de la présente manifestation scientifique. Il en a aussi profité pour remercier les partenaires, les enseignants chercheurs, les étudiants et les membres du Laboratoire (au nombre de 408 dont 20 chercheurs, 72 enseignants-chercheurs, 88 doctorants, 128 masterants). Revenant à la thématique du colloque, il s'est interrogé sur les 3 concepts de région, de régionalisme et de régionalisation dans leur contribution à la construction d'une Nation.

Quant à Monsieur DION Simplicie, Directeur Adjoint de Cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représentant le Ministre dudit département, il a d'abord présenté les motifs d'empêchement et les excuses du Ministre, salué le Président du Sénat et sa représentante, Mme ANIKPO Emilienne, les Sénateurs, le LERISS et son directeur, Prof. BAHA BI, ainsi que tous les participants au présent colloque. Il a ensuite félicité le LERISS pour le choix judicieux du thème de ces assises d'autant qu'il est au cœur des dynamiques de développement de notre pays. Au nom du Ministre, il a enfin encouragé les universitaires à s'inscrire dans de telles perspectives pouvant guider les politiques publiques dans la mesure où les réalités historiques et sociologiques doivent présider au choix de tout programme de développement.

Représentant le Président du Sénat, Patron de la cérémonie, Mme ANIKPO Emilienne, après les civilités d'usage, s'est réjouie du choix du thème du colloque et a rassuré l'assistance que la question de la régionalisation fait partie des attributions de son institution en ce sens qu'elle assure la représentation des collectivités locales. Pour elle, la décentralisation demeure un des défis majeurs pour le développement intégral des Nations. En souhaitant plein succès aux travaux, Mme ANIKPO a déclaré, au nom du Président du Sénat, ouvert le colloque sur « Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique ».



II. Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés en plénière et en ateliers. La plénière a porté sur trois conférences inaugurales ou d'orientation tandis que les ateliers ont donné lieu à des communications.

II.1. Les conférences inaugurales

La première conférence, intitulée « Régions, régionalisme et régionalisation face aux défis de la construction des nations en Afrique » a été dite par Prof. KOUAKOU N'Guessan François, socio-anthropologue, président honoraire de l'Université de Bouaké et Membre de l'ASCAD. En raison d'un empêchement de dernière heure, il n'a pu prendre part physiquement au colloque. Aussi, sa communication, déjà parvenue au comité scientifique a-t-elle été lue par un membre dudit comité. Cette communication s'est articulée autour de l'approche conceptuelle des notions de « région, régionalisme et régionalisation », de l'historique géopolitique de l'Afrique et de la régionalisation, des défis généraux de la construction de l'Afrique, des enjeux spécifiques de la régionalisation et d'une esquisse de réponses aux défis de la construction des nations en Afrique.

Le conférencier a mis fin à sa communication en affirmant que le thème de sa présentation est un vaste sujet qui interpelle les Africains sur une triple corrélation visant à atteindre des objectifs sectoriels en ce sens que le triptyque Education-information formation constitue l'un des piliers de cette entreprise de construction des Nations. Mieux, les politiques d'union, de conjugaison de forces soulèvent des politiques appropriées qui lancent des esquisses de réponses aux défis de la construction des Nations africaines.

Abordant le même thème, la seconde communication du panel, prononcée par Prof. DEDY Séri a mis l'accent sur les définitions de la décentralisation, les défis de la régionalisation, le rappel historique de la politique de la régionalisation en Côte d'Ivoire et la nécessité d'une entente entre populations et gouvernants dans le processus de régionalisation en Côte d'Ivoire.

Il a également abordé le caractère contradictoire des politiques de régionalisation des différents régimes politiques qui se sont succédés en Côte d'Ivoire. Aussi, propose-t-il de s'agripper aux leçons de l'histoire, de lutter contre toutes les formes d'analphabétisme et de « desserrer » le pouvoir. Enfin, il pense que la prise de conscience de l'appartenance à un même pays et la démocratie devraient permettre d'aboutir à une bonne politique de régionalisation et à un développement local harmonieux.

A sa suite, Prof. KOUASSI N'Goran François a, quant à lui, porté son analyse sur le thème « Régionalisation et bonne gouvernance : quels défis ? ». Le conférencier soutient qu'il n'est pas question d'enfermer l'avenir de la structure spatiale dans un



modèle directif rigide et nécessairement arbitraire. Mais il pense qu'il faut formuler un ensemble de principes directifs grâce auxquels une structuration originale pourra s'amorcer et progressivement s'enrichir. Par ailleurs, la décentralisation et la communalisation combinent les exigences de la participation des populations à la gestion et au développement de leur localité. Ainsi, le Pr KOUASSI estime qu'une bonne politique de régionalisation doit relever quatre défis essentiels que sont :

- ◆ la paix et la stabilité politique ;
- ◆ l'égalité entre les sexes ;
- ◆ l'éradication de la corruption endémique ;
- ◆ la satisfaction des besoins sociaux essentiels.

Après ces différentes présentations, les échanges qui ont suivi, en particulier entre chercheurs et sénateurs ont contribué à enrichir les communications.

II.2. Les travaux en ateliers

Les travaux ont enregistré plusieurs communications réparties en trois (3) ateliers de deux (2) axes thématiques chacun.

Les deux axes thématiques de l'atelier 1 ont traité du Régionalisme et du développement durable en Afrique et des Régions, du régionalisme, du monopole économique et de la gestion des collectivités territoriales en Afrique. Dans cet atelier, plusieurs communications ont été présentées et ont abordé en substance l'implication des communautés dans la mise en œuvre des politiques régionales d'assainissement durable, l'utilisation du bois-énergie et la résilience des populations face à la vulnérabilité environnementale, mais également les enjeux socio-économiques liées à l'existence des marchés Gouro dans la construction du monopole économique dans l'espace national et régional. Les communications ont également mis l'accent sur le lien entre la logique politique, la décentralisation et les découpages régionaux.

Quant à l'atelier 2, il a abordé la problématique des régions, du régionalisme, des conflits fonciers, de l'ethnicité et de la cohésion sociale d'une part, et des régions, du régionalisme et de la démocratie en Afrique, d'autre part. Dix (10) communications ont été enregistrées dans cet atelier. Elles ont mis l'accent sur la sécurisation foncière et les défis de la régionalisation que sont le numérique, la démocratie et les rapports interethniques.

L'atelier 3 quant à lui a enregistré onze (11) communications qui se sont articulées autour de la régionalisation, de la santé, des migrations et de l'intégration, puis de la régionalisation et autres problématiques connexes. Ces communications ont mis en exergue les défis sanitaires, migratoires, éducatifs et culturels auxquels sont confrontées les régions.

Les échanges issus des différentes communications ont permis de contribuer à enrichir les problématiques abordées et à proposer des pistes de solutions pour une meilleure politique de développement régional en Côte d'Ivoire et en Afrique.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 1768-275X

Conclusion

« Régions et régionalisme régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique » a permis de poser le diagnostic des politiques de décentralisation en Afrique et en Côte d'Ivoire. Les différentes communications et les échanges qui s'en sont suivis ont permis de faire plusieurs recommandations :

- la démocratisation des politiques de régionalisation ;
- la mise en œuvre effective de la décentralisation à travers la dotation des moyens aux collectivités territoriales ;
- la prise en compte des réalités socio-culturelles et historiques des populations locales dans la construction du développement local ;
- la collaboration entre chercheurs et professionnels des politiques de décentralisation.

Je vous remercie

Fait à Yamoussoukro, le samedi 21 décembre 2019.



Communication au panel du colloque international du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaire en Sciences Sociales (LERISS),

Thème : « Région, régionalisme, régionalisation face aux défis de la construction des Nations en Afrique », Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, du 20 au 21 décembre 2019

Dédy Séri Faustin (Maître de Recherches)

Université Félix Houphouët Boigny

seridedy@yahoo.fr

Introduction

Tel que formulé, le thème de notre Colloque suggère que notre environnement Terre – assié des Agni-Baoulé, Zapin des Akyé, dodo des Bété, trè des Gouro, sè des Yacouba, dougoukolo ou faso des Malinké, tari ou tara des Sénoufo, teenga des Mossi, bhloa des Wè, etc. - est loin d'être une simple donnée écologique. Bien au contraire, l'espace n'est pas neutre : ici ou ailleurs dans le monde, il est (et a toujours été) politique et idéologique. C'est sans aucun doute pour cela que le regard des spécialistes sur la région, le régionalisme et la régionalisation est un regard pluriel, mobilisant une pluralité de disciplines dont l'histoire, l'anthropologie, l'économie politique, la démographie, le droit, la psychologie, la sociologie, la santé publique sous l'angle épidémiologique, etc. Cette multi dimensionnalité est perceptible, dans notre débat qui s'ouvre, à travers non seulement le thème central du colloque, mais aussi à travers la quinzaine des axes d'intervention. Indiquons pêle-mêle :

Axe 1 : Régions, régionalisme et régionalisation : regard épistémologique ;

Axe 2 : Régionalisme et développement durable en Afrique ;

Axe 3 : Régions, Régionalisme et monopole économique en Afrique ;

Axe 4 : Régionalisme, décentralisation, déconcentration et politique de gestion des collectivités territoriales ;

Axe 7 : Régions, régionalisme et démocratie en Afrique ;

Axe 9 : Régionalisme, ethnicité et ethnicisation de la vie communautaire en Afrique ;

Axe 13 : Régions, régionalisme et régionalisation à l'épreuve des crises militaro-politiques en Afrique ;

Axe 15 : Régions, Régionalisation et santé en Afrique

En confrontant les évènements, tous les évènements administratifs et politico-militaires qui ont secoué et secouent l'Afrique depuis les indépendances, force est d'admettre que les défis associés à la régionalisation ne sont pas une vue de l'esprit. Là-dessus, prenons l'exemple ivoirien - qui n'est pas un cas isolé -, pour illustrer notre propos.



En effet, de 1971 à 2019, on a assisté à une évolution significativement tourmentée du processus de décentralisation/régionalisation : entre 1960 et 1976, le nombre des régions héritées de l'ère coloniale n'a pas varié. Ce fut le Sud (Abidjan), le Centre-ouest (Daloa), le Centre (Bouaké), l'Est (Abengourou), le Nord (Korhogo) et l'Ouest (Man). Ce nombre va s'accroître avec le temps, passant successivement à 10 entre 1993 et 2000, puis à 19 de 2000 à 2010, et finalement à 31 régions réparties entre quatorze districts dont deux Districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro). Comment en est-on arrivé là ?

C'est à la suite de mutation sociopolitique d'envergure : il y a eu une rébellion menée en faveur d'une région du pays, le Nord, mouvement armé qui a débouché sur une guerre armée ou crise post-électorale. C'est à l'issue de cette crise postélectorale que les nouvelles autorités ont entrepris une nouvelle orientation dans la gestion du territoire nation, caractérisée par la mise en place de nouvelles communes, de nouvelles sous-préfectures, de nouveaux départements et de nouvelles régions. Il faut savoir que l'une des décisions majeures de cette initiative aura été l'annulation de 1126 communes rurales conformément aux axes stratégiques en vigueur depuis l'ère Houphouët-Boigny :

- le renforcement de l'unité nationale ;
- la mise en valeur de l'ensemble du territoire
- la participation des populations au processus de développement ;
- une meilleure réponse aux aspirations des populations.

Il faut aussi savoir que ces décisions n'ont pas manqué de produire des effets inattendus en termes de frustration, de mécontentement voire d'agitation. Alors question : pourquoi, malgré leur volonté affichée de rationalisation de l'Administration Territoriale, les autorités politiques ne parviennent-elles pas à stabiliser voire pacifier l'espace national.

I-Hypothèse de travail

La question centrale étant la suivante : pourquoi, malgré leur volonté affichée de rationalisation de l'Administration Territoriale, les autorités politiques ne parviennent-elles pas à stabiliser voire pacifier l'espace national ?

En guise de réponse anticipée à ce questionnement : nous assurons que le caractère tourmenté ou non maîtrisé de l'organisation générale de l'Administration Territoriale tient au fait que la Côte d'Ivoire n'est toujours pas pacifiée. C'est qu'il n'y a pas d'exemple d'Etat-Nation non pacifié qui maîtrise la gestion de son Administration territoriale, dans la mesure où les rapports de pouvoir se dessinent toujours dans l'espace. Selon la psychologie de l'environnement, il y a une relation unifiante entre l'humain et son cadre de vie : « l'espace existe certes en référence à un sujet qui perçoit l'environnement autour de lui, mais l'espace existe aussi pour celui qui le remplit, le structure et en modifie la perception. L'espace est source de comportements [en tant que] champ de valeurs » (Abraham Moles, 1992). En d'autres termes, « la conscience spatiale est coextensive à la conscience idéologique ». C'est



pourquoi la méthode dialectique exige que pour que les comportements attendus des populations soient en accord avec les nouvelles exigences de développement, d'unité et de cohésion nationale, il ait une forte dose de socialisation politique à la base ; il s'agit de faire en sorte que les populations et les décideurs aient la même compréhension des stratégies et des objectifs. Car c'est le déficit de culture démocratique qui est à l'origine des attermoissements et des conflits actuels.

Par la présente communication nous voudrions contribuer, modestement, à la mise en place d'un modèle de démocratisation et/ou de stabilisation de l'administration territoriale en possédant à une anatomie/radiographie de l'expérience ivoirienne. Pour y parvenir, nous avons mis à profit un certain nombre de documents officiels (les décrets portant orientation, suppression) et de références bibliographiques d'intérêt historique, anthropologique, psychologique et démographique.

II-1-Regard sur l'organisation générale de l'Administration Territoriale de 1960 à 2019 :

Le contexte sociopolitique ivoirien des deux (2) dernières décennies se caractérise par un ensemble de décrets portant réorientation, suppression, voire réhabilitation de collectivités locales. Il convient de les évoquer avant d'en interpréter l'avènement. Plus précisément, il s'agit de trois décrets.

Le premier décret sous le régime Laurent Gbagbo, portant création de 1126 communes rurales sur l'ensemble du territoire national. Cette décision fut accueillie par les populations comme un don inestimable. Une reconnaissance de leur identité ainsi de leur citoyenneté. Cette décision a suscité en retour des sentiments de jalousie ou de frustration. L'érection d'une localité en commune ou en chef-lieu de sous-préfecture étant perçue comme un symbole d'affranchissement politique voire une revanche sur le destin. Il en est ainsi parce que sous la colonisation les lieux d'implantation des postes militaires symbolisaient les lieux de nouveau pouvoir et de commandement. C'est pourquoi la demande en la matière reste forte partout et depuis toujours.

Le second décret pris en conseil des ministres par le pouvoir Alassane Ouattara le 7 mars 2012 est venu annuler l'existant à coup de trois (3) arguments : un argument d'ordre économique et/ou financier, un argument d'ordre politique et un argument d'ordre technique et managérial.

L'argument économique et/ou financier : « ces communes rurales n'obéissent à aucun critère en termes de création de riche pouvant leur permettre de se prendre en charge ». Ces communes ont été créées sans qu'aient été pris en compte le niveau de leur population ainsi que leur capacité à dégager les ressources nécessaires à leur équilibre budgétaire ».

L'argument d'ordre politique : la création de ces communes visait plutôt la satisfaction d'une cause politique et non le bien-être des populations car le régime



précédant avait à cœur d'entretenir ou de faire plaisir à une clientèle politique. Bien plus « les localités réunies sont source de conflits de ressorts territoriaux ».

L'argument d'ordre technique et managérial : il n'est pas normal qu'en dix ans un régime crée plus de communes que les trois régimes précédents. En effet, de 1960 à 2001, la Côte d'Ivoire comptait en tout et pour tout 197 communes. Et voilà qu'en dix ans à peine des affaires de l'Etat, le régime Gbagbo a en créé 1126. Difficile à admettre car la décentralisation est faite pour permettre à la majorité des populations de bénéficier des ressources nationales.

Le troisième décret (n°2014-451 du 5 août 2014) est une décision portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale. Certains de ses articles présentent des mesures tendant à créer, modifier ou supprimer des circonscriptions administratives en vue du rapprochement de l'administration des administrés, de sa structuration pour l'homogénéité, le découpage ainsi que pour la correction des disparités régionales

Que représentent les arguments à la lumière de l'évolution du contexte sociopolitique ? Quel crédit l'opinion leur accorde-t-elle aujourd'hui, en termes de renforcement de l'unité nationale, de cohésion sociale et du développement politique ? Peut-on dire que les attermoissements de la gouvernance territoriale représentent un échec qui n'avoue pas son nom et si oui, quelle solution pour y remédier le plus durablement possible ?

II-2-De la pertinence de l'argument économique et financier : cet argument paraît fragile, aujourd'hui pour trois raisons.

D'abord l'Administration Territoriale a enregistré des communes dont il n'est pas formellement prouvé qu'elles soient économiquement plus viables (Assinie, N'douci, Attiengouakro, Gbéléban) que nombre de communes supprimées ; ensuite, alors qu'on a décidé de supprimer les 1126 communes, on a admis qu'il fallait augmenter le nombre de sous-préfectures, de département et de régions, oubliant que du point de vue du rapport administration/population, le conseil départemental est plus proche des communautés que ne l'est le conseil régional.

Un cas illustre parfaitement la fragilité de l'argument économique, celui de **Lopou**, dans le Sud. En effet, **Lopou**, dans le département de Dabou, a été supprimée en mars 2012 parce que jugée non viable avec un poids démographique de 20 000 habitants. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, trois années plus tard (2015-2016), l'Autorité de tutelle revient sur sa décision et s'apprête à réhabiliter **Lopou**. Elle se rétracte au motif que la population est entrée en conflit avec la Société des Eaux de Côte d'Ivoire (SODECI) accusée d'abus de pouvoir. En effet, celle-ci faisait payer l'eau depuis des années alors que le château d'eau qui approvisionne les 20 000 habitants est une réalisation de la collectivité locale. Autrement dit l'expérience de Lopou bat en brèche le critère de viabilité économique.



II-3-Qu'en est-il s'agit de la pertinence de l'argument politique ?

En son article 3, la loi n°2012 du 13 décembre 2012 stipule que « la création et l'organisation des collectivités territoriales ne doivent porter atteinte ni à l'unité de la nation, ni à la laïcité de l'Etat, ni à l'intégrité du territoire ». L'article 5 précise que « le changement de nom, de chef-lieu et les limites territoriales des collectivités territoriales est décidé par décret pris en conseil des ministres, sur proposition de l'autorité de tutelle, après consultation des conseils concernés ou sur proposition de ceux-ci assortie d'une enquête diligentée par l'autorité de tutelle ». Mais le cas de Samango dans le Nord (région de Dinguelé) qui défraie la chronique permet de se demander si les précautions méthodologiques prescrites ont été respectées par ladite autorité de tutelle.

En effet, suite à la visite historique du Président Houphouët-Boigny dans le Nord en avril 1974, plusieurs localités dont Samango, Samatiguila (Odienné) avaient été érigées en chef-lieu de sous-préfecture à la satisfaction générale. Aussi paradoxal que cela pût paraître, cette décision provoqua des troubles dans la circonscription de Samango, allant jusqu'à des divorces en cascades et à la fermeture d'écoles ainsi qu'à l'abandon de pistes rurales conduisant au nouveau chef-lieu. De quoi était-il question ?

Les contestataires rejetèrent avec force l'autorité de Samango parce que ce village était un village de Sofa de Samory Touré : Odienné ou rien clamaient-ils à l'époque. Aujourd'hui (2019) près d'un demi-siècle plus tard, nous assistons aux mêmes scènes de contestation, comme si les enquêtes administratives préalables ne sont plus nécessaires. De fait les villages du ressort de Samatiguila pour des raisons historiques n'ont jamais cessé de se réclamer d'Odienné la capitale du Kabadougou, refusant systématiquement tout autre autorité dont Gbéléban érigé successivement en commune, sous-préfecture puis département en 2018. Samango qui au départ était rattachée au département de Samatiguila, vient d'être rétrocedé au nouveau département de Gbéléban. Or « depuis'' 1975, nous avons refusé de dépendre de Samango. Nous voulons dépendre d'Odienné, c'est tout. Les gens oublient que c'est bien nous les propriétaires des deux cantons (Massala et Fènan) qui avons installé les gens de Samango et de Samatiguila. Comment comprendre alors que ces deux cantons, propriétaires terriens, qui ont donné des terres aux autres pour qu'ils s'installent, n'aient pas leur sous-préfecture à eux et qu'on les oblige à dépendre des gens qu'ils ont eux-mêmes installés (...). En tout cas nous ne voulons ni de Sanatiguila, ni de Samango, ni de Gbéléban » (Le Temps n°4842 du 11décembre 2019 :5).

Sur la base des faits ci-dessus évoqués, le doute n'est pas permis de savoir si les arguments avancés pour supprimer les 1126 communes sont très faibles et contestables. Ce qui veut dire que la guerre des armes s'est purement et simplement transposée au niveau symbolique sur le même espace écologique. Cela est un traumatisme politicoadministratif contre-productif. Cela est d'autant plus vrai que le développement démographique de la Côte d'Ivoire impose aux décideurs une approche novatrice et souple de la décentralisation. En effet, il y a aujourd'hui des



villages de 10 000 à 20 000 habitants qui ne peuvent plus être gérés par des chefs traditionnels. Il serait plus rationnel de les ériger en communes rurales, si l'on veut juguler ou anticiper les problèmes de sécurité, d'assainissement et de santé publique.

Remarque conclusive

Au terme de ce survol rapide et sous réserve d'une étude plus vaste et plus fouillée que propose le LERISS, nous assurons que la décentralisation actuelle ne va pas à la rencontre des besoins et aspirations des populations. Elle piétine et tourne en rond, gênée qu'elle est par les conflits politico-militaires qui parasitent l'espace écologique. Pour que le développement soit une réalité, il faudrait une pédagogie soutenue par la lutte contre tous les analphabétismes.

Cette pédagogie doit puiser ses ressources dans l'histoire autant que dans l'anthropologie que dans la sociologie.

II-4-Les ressources de l'histoire

Depuis la fin des mouvements de nationalité en Europe consacrée par le congrès de Vienne au début du XIXe siècle, les nouveaux Etat-Nation se sont pacifiés. Selon les spécialistes des relations internationales, cette pacification s'est renforcée à la faveur des conquêtes coloniales qui étaient une sorte d'exutoire des réalités intra-européennes et pour gouverner le plus durablement possible, le système colonial n'a eu de cesse de dresser les peuples soumis les uns contre les autres en accentuant leur différence. Normal parce que « la politique de l'Etat colonial n'avait eu pour préoccupation principale d'intégrer des communes dans un espace urbain, *à fortiori* dans un ensemble national cohérent (...) elle n'avait qu'un seul but : gouverner le plus efficacement possible, pour les besoins de la métropole, un ensemble de peuples détournés de leur propre trajectoire histoire » (Pierre Kipré, 201 :6). En d'autres termes, la pacification de l'Europe est fille de la déstabilisation de l'Afrique.

Sur la base de ce qui précède, les Etats africains dans leur politique de décentralisation doivent inventer de nouvelles formes d'intervention s'ils veulent lutter contre l'analphabétisme sous toutes ces formes

II-5-Examiner le politique à la lumière de l'anthropologie politique africaine

Le pouvoir politique est défini comme résultant pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie qui menace de désordre comme elle menace tout système. Chaque société globale est en relation avec l'extérieur ; elle est directement ou à distance en rapport avec d'autres sociétés qu'elle considère comme étrangères ou hostiles, dangereuses pour sa sécurité et sa souveraineté. Par référence à cette menace du dehors, elle est non seulement conduite à organiser sa défense et ses alliances, mais aussi à exalter son unité, sa cohésion et ses traits distinctifs » (p69).

Défense, sécurité, souveraineté, unité et cohésion, voilà les repères, moyens et conditions que vise tout processus de décentralisation, la décentralisation étant un ensemble d'« efforts importants que l'on réalise au niveau de l'aménagement des rapports entre le centre et le périphérie et la démocratie du pouvoir au niveau territorial ». En d'autres termes, la décentralisation constitue la meilleure voie pour



desserrer le pouvoir en vue de créer des liens de solidarité, de coopération et complémentarité entre l'Etat et la société » Ali Sedjari, AFKAR, Eté 2005, p.68). En tout état de cause, « le mouvement salutaire de décentralisation et de régionalisation devient un facteur déterminant dans la cohésion sociale, du développement économique ; de la démocratisation politique et de la modernisation de l'Etat » (p.69). C'est que la marginalisation/ exclusion de minorités furent historiquement à l'origine de mouvements séparatistes qui mirent à mal l'intégrité de bien des Etats-Nations (mouvements séparatistes, indépendantistes en Europe comme en Afrique).

II-6-S'approprier la culture démocratique à la lumière de la solidarité et du partage en Afrique

En quoi la démocratie constitue-elle un rempart contre les risque de séparatisme et d'indépendantisme ici et ailleurs ? Elle joue bel et bien ce rôle de prévention pour autant qu'elle « a pour caractéristique de reposer sur des tendances égalitaires, la tendance égalitaire désigne l'identité des chances offertes à la formation, à l'existence et à l'expression des groupes et des personnes [l'objet de la démocratie] est le partage égalitaire du pouvoir et par là, des moyens économiques et "culturels" de l'existence sociale » (Harris Memel-Foté, 1974 :151).

S'approprier la notion de développement à la lumière de la conception africaine du bien-être et du bonheur individuel et collectif

Il y a un lien direct entre démocratie et développement dans la mesure où il n'y a pas d'exemple de pays qui amorce le développement dans la dictature. En effet, le développement est « une totalité dialectique incluant le politique, l'économie, le social et le culturel qui agissent les uns sur les autres de façons dialectique, tantôt complémentaires, et tantôt opposés. Le développement politique est défini comme la libération de la domination intérieure et extérieure ; le développement économique comme celui des forces productives ; le développement social, celui de l'élévation du niveau de vie général, le développement culturel, celui des connaissances, des valeurs et des attitudes qui permettent l'épanouissement des personnalités et de leurs capacités créatives » (Lê Thanh Khoi).

En définitive, qui dit décentralisation dit démocratisation et prévention de risque de désintégration de l'Etat-Nation dont le développement n'est possibles que dans un contexte " pacifique". La démocratisation est le stade suprême de démocratie. On comprend dès lors pourquoi la plupart des pays africains dont la Côte d'Ivoire, se sont engagés dans la voie de la décentralisation.

En tout état de cause, nous plaillons ici pour une socialisation politique en vue d'une participation effective des populations à la transformation de leur milieu : aucune transformation n'est possible si la masse des adultes n'éprouve pas avec force le besoin d'améliorer ses conditions d'existence et n'est pas prête à y consacrer son effort. Cette participation implique une prise de conscience par un processus d'information, d'expérience et de formation.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

Pour finir reprenons notre remarque de départ puisque notre hypothèse ayant été vérifiée par les faits : l'espace est politique et idéologique ; c'est pourquoi les rapports de pouvoir s'y dessinent. Pour stabiliser, pacifier ou rationaliser la décentralisation à la base, il faut d'abord pacifier les forces politiques au sommet.

En définitive nous plaidons pour que la sociologie africaine du XIXe siècle vole au secours de l'Afrique comme ce fut le cas de la sociologie européenne au XIXe siècle.